



Assemblée générale

Distr. limitée
16 septembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 14 de l'ordre du jour

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Australie, Allemagne, Autriche, Belgique, Cameroun, Canada, Chili, Costa Rica, Croatie, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guinée, Guyana, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie, Thaïlande et Viet Nam : projet de résolution

Lutte contre le trafic d'espèces sauvages

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Chypre, Comores, Côte d'Ivoire, Danemark, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Gambie, Haïti, Israël, Kiribati, Lesotho, Libye, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Mali, Malte, Maroc, Mexique, Monténégro, Namibie, Nicaragua, Nigéria, Panama, Philippines, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Roumanie, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Tunisie, Ukraine et Zambie

